



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29/08/2023
N°1097

Restitution de la mission « Rebond industriel » lancée à Cambrai en avril dernier et annonce de 12 nouveaux territoires lauréats à l'AMI Rebond industriel de France 2030

Le Ministre Roland Lescure a assisté hier aux conclusions de la mission « Rebond industriel » déployée sur les territoires de Cambrai et du Caudrésis-Catésis depuis le mois d'avril. Le dynamisme du tissu industriel local a ainsi pu être amplifié par une enveloppe d'investissement de 5 millions d'euros, co-financé avec deux communautés d'agglomérations ainsi que la mise en place d'une feuille de route pour encourager le développement industriel dans ce territoire.

A cette occasion, le Ministre a également annoncé que 12 nouveaux territoires bénéficieraient d'un accompagnement similaire, portant à 19 le nombre de territoires lauréats de l'AMI Rebond industriel.

Les territoires du Cambrésis et du Caudrésis-Catésis ont bénéficié ces derniers mois d'un accompagnement exceptionnel de l'Etat en ingénierie et en investissement, au service du rebond industriel du territoire. Ce dispositif avait pour objectif d'accélérer les projets industriels fortement créateurs d'emplois et à élaborer une feuille de route industrielle sur les enjeux majeurs pour le bassin d'emploi.

Ainsi, ce sont près de 44 industriels qui ont pu être rencontrés d'avril à juin 2023, représentant un portefeuille de **88 projets industriels, pour plus de 286 millions d'euros d'investissements productifs et 645 créations potentielles d'emplois**. Chaque industriel a été accompagné pour identifier les dispositifs d'aides pertinentes à solliciter auprès des opérateurs de l'Etat et des partenaires du programme Territoires d'industrie.

Parmi les projets recensés, **17 projets d'investissements structurants ont notamment été orientés vers l'enveloppe de 5 millions d'euros d'aides**. Ils représentent plus de **300 créations prévisionnelles d'emplois**.

En complément de cet appui individuel porté auprès de chaque industriel, le territoire a souhaité apporter des réponses aux enjeux de développement à long terme des industriels autour de trois axes spécifiques :

- L'emploi et le développement des compétences, communs aux deux agglomérations,
- L'anticipation des évolutions de la filière agroalimentaire pour le territoire du Cambrésis,
- L'accélération de la transition numérique et de l'innovation pour le territoire du Caudrésis-Catésis.

19 territoires lauréats du dispositif « Rebond industriel »

A cette occasion, le Ministre a également annoncé la labellisation de **12 nouveaux territoires lauréats** à l'AMI Rebond industriel France 2030. Ce sont donc au total **19 territoires dans 9 régions** qui bénéficient aujourd'hui de ce dispositif « Rebond Industriel » depuis un an.

Annoncé en août dernier, le dispositif « Rebond industriel » propose un appui pour les territoires confrontés aux mutations des filières transports (notamment automobile). Ce format d'accompagnement, qui combine un soutien en ingénierie (opéré par la Banque des Territoires), et un soutien financier (opéré par Bpifrance), a été expérimenté dans le cadre du programme Territoires d'industrie et de France Relance puis pérennisé grâce à France 2030.

Ces missions déployées au sein des territoires les plus exposés à des chocs industriels permettent :

- d'établir un état des lieux complet de l'écosystème industriel du territoire pour évaluer sa dynamique et ses enjeux ;
- d'accompagner et d'accélérer les projets industriels structurants pour les territoires ;
- de concevoir une feuille de route à mettre en œuvre pour doter le territoire d'une véritable stratégie industrielle autour de différents enjeux : compétences, innovation, transition écologique et énergétique, foncier etc.

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert par vagues successives tous les 4 mois. La prochaine relève se tiendra le 1^{er} octobre 2023. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier de candidature en ligne sur la plateforme de la Caisse des Dépôts au lien suivant :

<https://www.demarchessimplifiees.fr/commencer/ami-rebond-industriel>

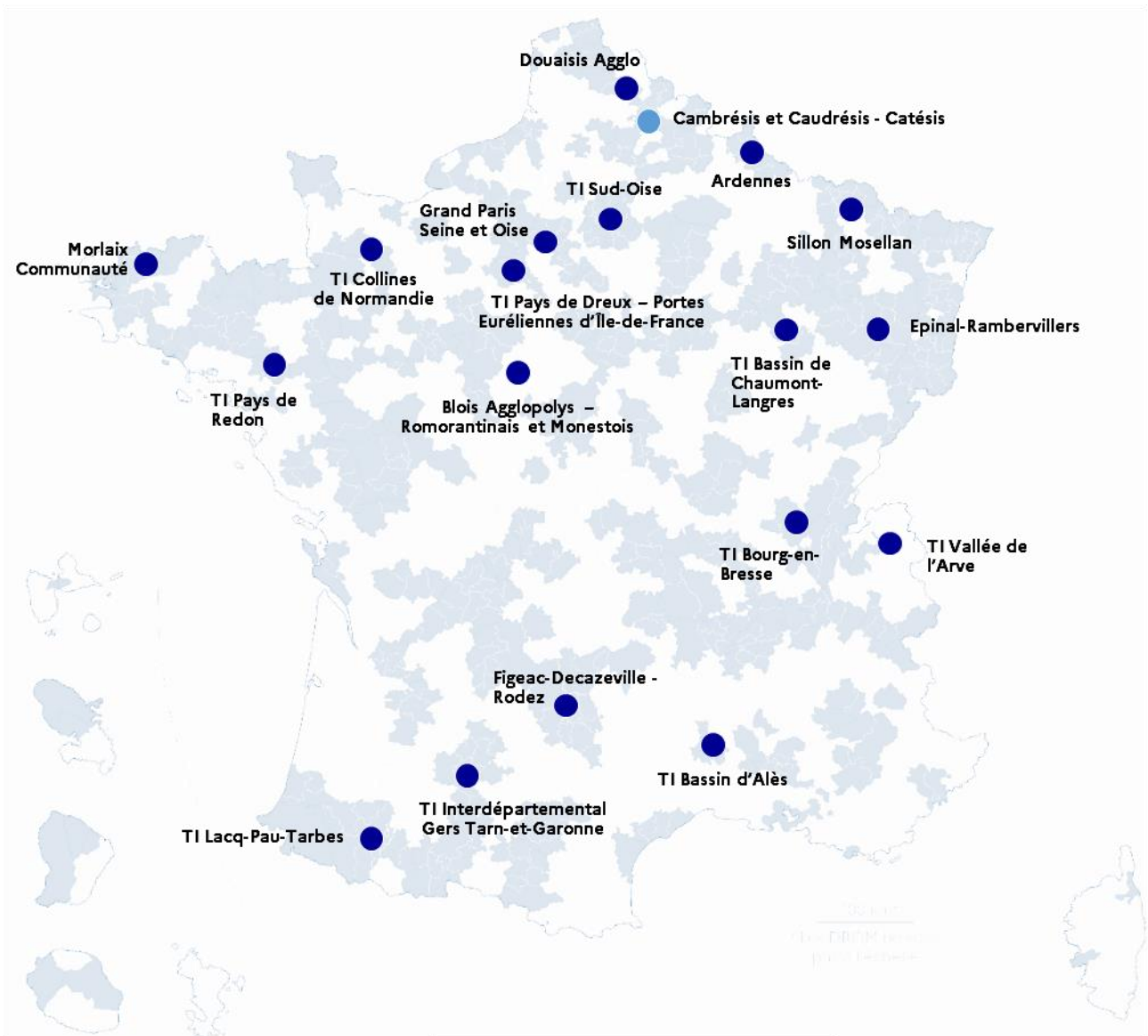
Roland Lescure a déclaré : « Le dispositif « Rebond industriel » du programme Territoires d'industrie a fait ses preuves depuis un an. Il permet à des territoires faisant face à des mutations de conserver un tissu industriel solide : son rôle social est évident pour maintenir des emplois industriels dans le bassin de vie des salariés impactés. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de poursuivre ce dispositif dans les prochaines années, en ne le réservant plus spécifiquement aux mutations du secteur des transports. La nouvelle offre de services du programme Territoires d'industrie intégrera cette évolution, qui sera financée via le Fonds vert. »

Annexe : Carte des 19 lauréats du dispositif Rebond industriel

Pour en savoir plus

- <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/industrie/politique-industrielle/territoires-d-industrie>
- <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/territoires-dindustrie-44>
- <https://www.banquedesterritoires.fr/ingenierie-rebond-industriel>

La carte des territoires lauréats au 28 août 2023



Légende

- Territoires lauréats de l'AMI Rebond industriel
- Territoire Rebond industriel France Relance
- Périmètre des 149 territoires d'industrie

Contacts presse :

Ministère chargé de l'Industrie : 01 53 18 46 19 - presse@industrie.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : 01 40 81 78 31 -
communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

Délégation aux Territoires d'industrie : territoires-industrie@anct.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : Julia André-Jallerat – 06 70 62 17 62 – julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr